

**MOIS DE LA PRÉVENTION  
ET DE LA LUTTE CONTRE  
LE CANCER DU SEIN**

# Octobre rose

La Ville  
de Paris  
se mobilise  
pendant  
Octobre Rose



Scannez  
moi !

## LE DÉPISTAGE, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

**FEMMES DE 50 À 74 ANS** Tous les 2 ans, vous recevez une invitation de la part de l'assurance maladie pour réaliser une mammographie de dépistage, sans avance de frais.

**POUR VEILLER À VOTRE SANTÉ** un examen annuel des seins par un professionnel de santé est recommandé. Si vous remarquez quelque chose d'anormal, n'hésitez pas à consulter.